

2023 DU 73 Dénomination allée Rose Dieng-Kuntz (19e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à Rose Dieng-Kuntz, directrice de recherches en sciences informatiques, en attribuant son nom à une emprise à Paris.

Rose, Sophie, Fatima Dieng, épouse de Denis Kuntz, naît le 27 mars 1956 à Dakar (Sénégal).

Bachelière à Dakar, puis élève en classes préparatoires au lycée Fénelon de Paris, Rose Dieng est la première femme africaine admise à l'École polytechnique, en tant qu'élève étrangère dans la promotion 1975. Diplômée de l'École nationale supérieure des Télécommunications, elle poursuit ses études à l'Université Paris Sud où elle obtient un doctorat en informatique.

Après une expérience dans une société privée dans le domaine des systèmes experts, elle intègre en 1985 l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA Sophia Antipolis) pour rejoindre une équipe de recherche dans ce même domaine. Elle est coauteur du logiciel SMECI, générateur de systèmes experts, commercialisé en 1988.

Rose Dieng-Kuntz participe aux travaux destinés à capitaliser et partager des savoirs d'une entreprise. En 1992, elle constitue une équipe projet nommée ACACIA et devient la deuxième femme directrice de projet à l'INRIA. Son équipe oriente ses recherches vers le Web sémantique, technologie retenue pour permettre aux programmes informatiques d'exploiter les ressources du Web. La conduite de ce projet fait de Rose Dieng-Kuntz une experte en intelligence artificielle.

Pionnière dans ces nouveaux domaines, Rose Dieng-Kuntz reçoit le prix Irène Joliot-Curie 2005 du ministère de la Recherche en partenariat avec la Fondation d'entreprise EADS, la récompensant pour sa carrière et sa contribution à la science. Elle est chevalier de la Légion d'honneur (décret du 13 juillet 2006).

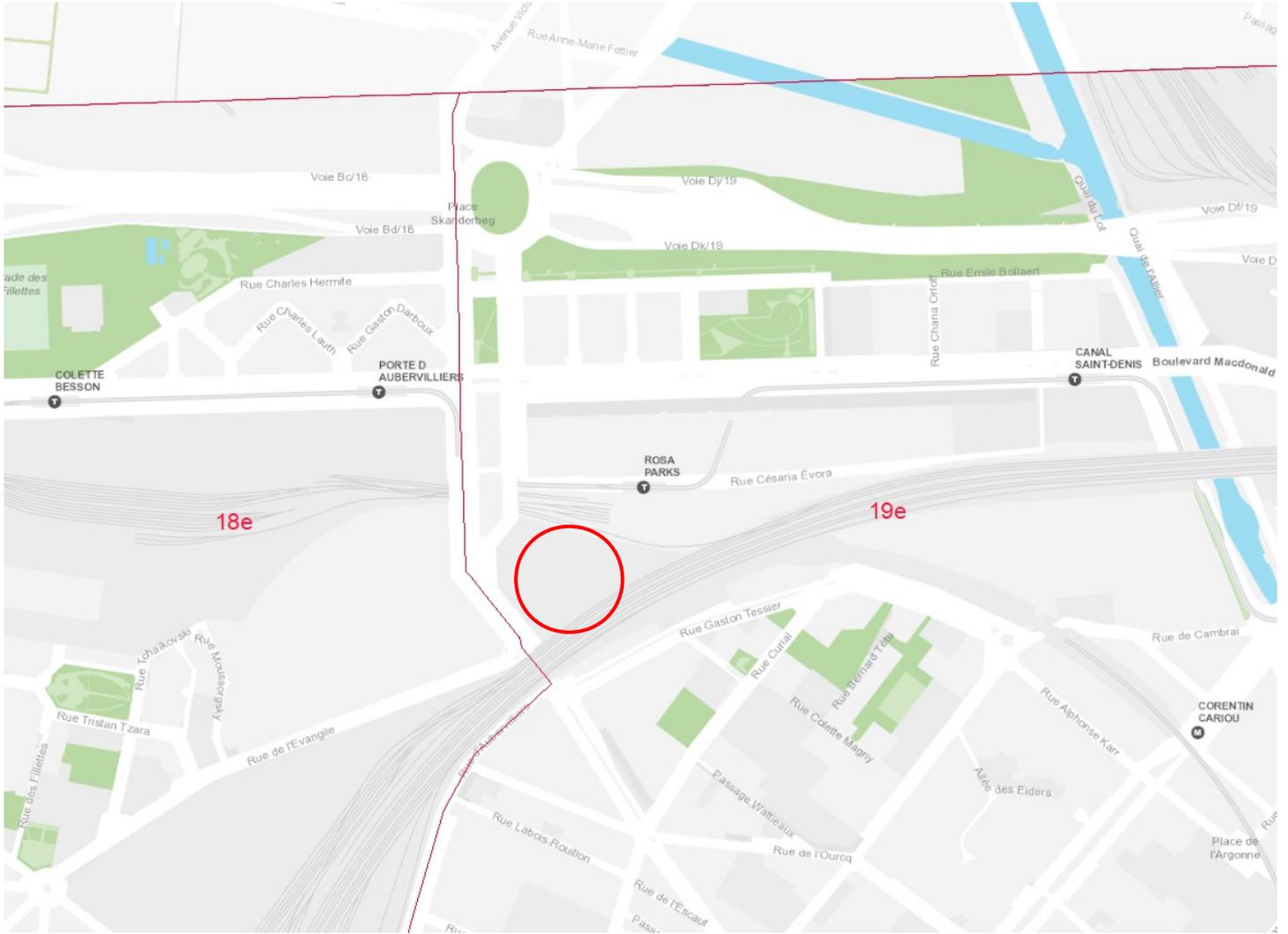
Rose Dieng-Kuntz décède le 30 juin 2008 à Nice (Alpes-Maritimes).

Dans le cadre de l'opération Triangle Eole-Evangile, une nouvelle voie identifiée voie EU/19 a été créée afin de desservir notamment une résidence étudiante, une auberge de jeunesse, un incubateur de « startup » et un lieu d'innovation et de collaboration à l'échelle locale. Par convention du 25 mai 2018, l'aménageur s'est engagé à transférer la voie EU/19 à la Ville de Paris, après sa réalisation. Cette voie a vocation à intégrer le domaine public routier dans le courant de l'année 2023.

Si vous en êtes d'accord, la dénomination " allée Rose Dieng-Kuntz " sera attribuée à la voie indexée EU/19, reliant la rue d'Aubervilliers et le parvis Rosa Parks à Paris (19e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris



2023 DU 73 Dénomination allée Rose Dieng-Kuntz (19e).

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " allée Rose Dieng-Kuntz " à une emprise à Paris ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2^e commission,

Délibère :

La dénomination " allée Rose Dieng-Kuntz " est attribuée à la voie indexée EU/19, voie destinée à devenir publique, reliant la rue d'Aubervilliers et le parvis Rosa Parks à Paris (19e).